



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	13 juillet 2024	Heure de départ	19 h 10		
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 26 °C)	Vent	9 km/h Ouest Nord-Ouest		
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	S/O	Nombre total d'inscriptions	97
Total des paris mutuels	\$ 2,153,775				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Jeff Minler	Juge associé Scott Ksionzyk
Vétérinaire officiel : Dre Julie Ballinger		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Finale **Ontario Sires Stakes Mid Season**

Poulains trotteurs de trois ans (Course 7)

Ontario Sires Stakes Mid Season Consolation

Poulains trotteurs de trois ans (Course 5)

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Enquête

Le #6, “Flight Crew N”, a fait un bris d’allure avant le départ et était à l’extérieur du poteau de remboursements, ce qui a imposé le remboursement du pari mutuel.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 27,017.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/PFDpgCLFdzE>

Le #5, “Chiefs Dream Girl”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #5, “Salem Seelster”, a été signalé dans la statistique avec un bris d’allure par cause d’obstruction survenue au #2, “Goober Smack”, avant le poteau de 3/4 de mille.

Le #2, “Goober Smack”, devra se qualifier pour les bris d’allure.

Course 6 – Le #7, “Emmetts Buddy”, a été inscrit sur la liste des juges pour le test de Coggins.

Course 7 – Le #6, “Ways N Means”, a avancé le long de la rampe depuis le deuxième trou pour remporter la course.

Le #7, “Willowtime”, (Mario Baillargeon), menait le peloton.

Les juges feront le suivi avec M. Baillargeon au sujet d’une possible infraction à la règle 22.05.01(e) de la CAJO, pour avoir permis à un autre cheval de passer inutilement à l’intérieur.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #1, “Larry Carr”, a été retiré après la parade préalable à la course par la vétérinaire de la Commission, la Dre Julie Ballinger, et inscrit sur la liste à court terme (boiterie).

On a opéré un remboursement totalisant \$ 17,066.

Réclamations :

Aucune.